



Politique linguistique du Cours Sainte Marie de Hann

CSMH

Depuis sa création, en 1948, le Cours Sainte Marie de Hann s'est toujours distingué par la recherche de l'excellence, l'innovation et l'ouverture. L'apprentissage, l'accomplissement des apprenants sont au cœur de toutes les réalisations de notre communauté éducative. C'est dans un environnement multiculturel, que nos élèves, originaires d'horizon divers, suivent un parcours combinant à la fois, épanouissement personnel et rigueur d'un programme s'appuyant sur une diversité culturelle offerte par un cursus multilingue/ biculturel. Ainsi, nos élèves sont dotés d'outils nécessaires à leur intégration dans les meilleures universités et partant, relever les défis du monde futur.

1. Principes généraux de la politique linguistique

Au CSMH, nous reconnaissons la centralité des langues dans l'enseignement-apprentissage et sommes convaincus que le multilinguisme est le meilleur moyen de s'intégrer dans la communauté mondiale. Cela nous a poussés à développer des politiques linguistiques favorisant l'inclusion à travers la compréhension et le respect interculturels. L'objectif de notre politique linguistique est ainsi de maintenir une approche multilinguistique, avec des programmes propices à un environnement éducatif international, grâce à une diversité culturelle.

2. Profil linguistique de l'établissement

La particularité du CSMH est la cohabitation de plusieurs programmes. Les langues majeures d'enseignement utilisées pour dispenser les programmes au CSMH sont l'anglais et le français. Les élèves admis dans l'établissement bénéficient d'un enseignement couvrant un large éventail de compétences en anglais et en français. Ce bilinguisme reste, pour nous, une source d'enrichissement, leur assurant l'estime de soi, la confiance en soi, la créativité, indispensables à tout épanouissement.

La connaissance des deux langues anglais et français n'est pas une condition préalable à l'inscription au Collège, toutefois, les élèves sont tenus de parler au moins l'une de ces langues. Ceux qui présentent des faiblesses, dans l'une des deux langues, identifiées par un test de compétence linguistique, reçoivent un soutien supplémentaire si nécessaire.

3. Langue maternelle

Nos élèves ont pour langue maternelle, le français, l'anglais, et les langues locales. La langue maternelle est un aspect essentiel pour un bon développement de leur identité culturelle. En effet, un solide niveau de compétence dans la langue maternelle est gage de réussite en tant qu'apprenant d'autres langues.

4. Langues vivantes

Les langues vivantes sont au cœur des processus d'apprentissage. Notre objectif est de fournir aux élèves les outils linguistiques et les notions culturelles pour être un citoyen du monde. Les élèves apprennent les langues vivantes suivantes :

• Allemand • Espagnol • Italien • Portugais • Russe • Italien • Arabe

5-Les langues d'enseignement du programme IB

Notre programme IB, reposant sur une école multilingue où le français et l'anglais jouent un rôle important, et est enseigné dans ces deux langues (français et anglais). La même règle s'applique aux élèves de l'IB en ce qui concerne la connaissance de l'anglais et du français, qui n'est pas une condition préalable à l'inscription au programme. Mais les élèves sont tenus de parler au moins l'une de ces langues. Un soutien supplémentaire est apporté, au besoin, à ceux qui ont des faiblesses dans l'une ou l'autre langue.

Préoccupé par le souci de former un citoyen du monde pour qui la barrière linguistique n'existe plus, l'IB au CSMH s'ouvre à d'autres langues. C'est ainsi que l'Espagnol (en langue B) sera dès 2027 - 2028 proposé aux apprenants et progressivement les autres langues seront intégrées dans le programme.

6- Autres principes

Au CSMH, les langues constituant un élément central du parcours d'apprentissage, chaque enseignant est considéré comme un professeur de langue. Ainsi, il lui incombe la responsabilité de l'utiliser pour faciliter la communication au-delà des différences de couleur, de langue et de religion. Les enseignants et l'administration prennent soin de créer un environnement d'apprentissage respectueux pour toutes les langues. Nous considérons l'enseignement des langues non seulement comme le sujet à enseigner, mais aussi comme un vecteur pour enseigner d'autres matières et lier son étude à divers projets interdisciplinaires.

L'école offre des opportunités de perfectionnement professionnel aux enseignants, et administrateurs dans les domaines de l'apprentissage des langues et l'enseignement.

L'établissement est une communauté où les locuteurs natifs (anglais ou français) accompagnent les élèves et les parents qui souhaitent apprendre l'une ou l'autre langue.

Révision en octobre 2025